

Lors d'une cérémonie qui a eu lieu le 10 septembre 1968, les cinq ambulances ont été remises par le haut commissaire canadien, M. John G. Hadwen, au ministre par intérim des Terres et Mines de la Malaysia, dont le ministre est chargé de l'administration du département des Affaires indigènes. Le ministre a accepté les clés des véhicules puis, en compagnie du haut commissaire, a fait le tour de l'ensemble dans la première ambulance. La cérémonie a été retransmise par la télévision et la radio malaysiennes.

Le Gouvernement canadien offrira aussi une clinique dentaire mobile à l'hôpital de Gombak vers la fin de cette année.

Mesures prises par le Gouvernement malaysien

Depuis l'indépendance du pays en 1957, le Gouvernement malaysien a pris un certain nombre d'aménagements dans le but d'élever le niveau de vie des Orang Aslis afin de pouvoir les intégrer à la communauté malaysienne et les faire bénéficier totalement des résultats de la lutte engagée par la Malaisie pour accélérer son développement économique. Dans le domaine de l'éducation le Gouvernement a créé plus de 80 écoles primaires pour les enfants indigènes et à l'heure actuelle, presque 4,000 d'entre eux fréquentent les écoles primaires et 200 les écoles secondaires.



Le haut commissaire du Canada en Malaysia, M. John G. Hadwen, adresse la parole d'une cérémonie au cours de laquelle il a offert, au nom du Canada, cinq ambulances à l'hôpital indigène de Gombak.